

# Point de situation Russie

2 Mars 2022

## POINTS DE CONTACT ENTREPRISES :

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance a mis en place un **dispositif exceptionnel pour accompagner les entreprises** s'agissant des conséquences de l'invasion militaire de l'Ukraine et des sanctions décidées contre la Russie.

- Sur les sanctions mises en place : [sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr](mailto:sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr)
- Sur l'approvisionnement : [tensions-approvisionnements.russie@finances.gouv.fr](mailto:tensions-approvisionnements.russie@finances.gouv.fr)
- Sur les biens à double usage : [doublusage-sanctions.russie@finances.gouv.fr](mailto:doublusage-sanctions.russie@finances.gouv.fr)
- Sur le risque Cyber ([ANSSI](https://www.anssi.fr)) : [cert-fr.cossi@ssi.gouv.fr](mailto:cert-fr.cossi@ssi.gouv.fr) / +33 (0)1 71 75 84 68

A ce dispositif, s'ajoute le **point de contact dédié mis en place par le MEDEF et MEDEF International concernant les sanctions** : [information-russie@medef.fr](mailto:information-russie@medef.fr)

Nous vous rappelons également le dispositif d'accompagnement du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères met en place un point d'entrée unique pour les questions diplomatiques et d'une cellule de crise (24h/24 - 7j/7) afin d'assister nos compatriotes se trouvant en Ukraine et en Russie - particulièrement pour un rapatriement en France.

- Par téléphone au **01 53 59 11 00**
- Par email : [Contact.diplomatie-economique@diplomatie.gouv.fr](mailto:Contact.diplomatie-economique@diplomatie.gouv.fr)

**PME/ETI** : Pour les PME et les ETI, le Ministère recommande de vous rapprocher de votre **Commissaire aux Restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises (CRP)** pour vous accompagner dans vos démarches. Leurs coordonnées sont disponibles ci-après en [CLIQUANT ICI](#)

## ENERGIE :

**Si vos tarifs augmentent et que vous vous trouvez en difficulté**, les informations sur les relations avec votre fournisseur énergétique sont disponibles ci-après en [CLIQUANT ICI](#).

Le cas échéant, vous pouvez saisir le médiateur de l'énergie en cas de litige avec votre fournisseur (gaz ou électricité). Plus d'informations en [CLIQUANT ICI](#).

**En cas de défaillance de votre fournisseur**, le Gouvernement a désigné un fournisseur de secours à titre transitoire pour assurer la continuité de l'approvisionnement des consommateurs. Plus d'informations en [CLIQUANT ICI](#).



→ **MESURES ADDITIONNELLES – EFFECTIVES AU 2 MARS 2022**

Le Conseil de l'UE a rendu effectives de nouvelles restrictions contre plusieurs institutions financières russes et des mesures renforcées de restrictions aux exportations vis-à-vis de la Biélorussie.

**SWIFT** - Les banques russes ci-après ne peuvent plus bénéficier de services de messagerie financière spécialisés (donc SWIFT) dix jours après la publication au Journal Officiel de l'UE, soit le SAMEDI 12 MARS 2022 :

- Bank Otkritie
- Novikombank
- Promsvyazbank
- Rossiya Bank
- Sovcombank,
- VNESHECONOMBANK (VEB)
- VTB BANK

**Attention** - Cette interdiction s'appliquera également à toute personne morale, entité ou organisme établi en Russie, détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par les banques susmentionnées. [SOURCE OFFICIELLE](#)

→ **Rappel** : Une banque souhaitant effectuer ou recevoir un paiement d'une banque en dehors de SWIFT peut utiliser des moyens « manuels » plus longs comme le téléphone ou le fax. Une entreprise française qui attendrait un paiement d'une de ces banques **après le 12 Mars 2022** doit contacter la Direction Générale du Trésor ([sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr](mailto:sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr)).

[A noter] **Gazprombank**, l'institution financière par laquelle sont effectuées la plupart des paiements de gaz et de pétrole russes, de même que la **Sberbank**, première banque russe, ne figurent pas parmi la liste des banques déconnectées de SWIFT.

**INVESTISSEMENT** – Il est interdit également de participer et de contribuer à de futurs projets cofinancés par le Fond russe pour l'investissement direct

**MONETAIRE** – Il est interdit de vendre, de fournir, de transférer ou d'exporter des billets libellés en euros à destination de la Russie ou à toute personne physique ou morale, entité ou organisme en Russie, y compris le gouvernement et la Banque centrale de Russie, ou qui pourraient faire l'objet d'une utilisation en Russie.

**RAPPATRIEMENT** – 31 Pays d'Europe ont fermé leur espace aérien aux avions russes, y compris les jets privés. La Russie a également fermé son espace aérien aux avions européens. Cette fermeture est susceptible d'affecter les vols longs courriers vers la Chine, la Corée du Sud et le Japon.

→ **UKRAINE** – Les Français encore sur place sont invités à quitter le pays. Les autorités russes font savoir qu'un couloir de sortie au sud de Kiev est sécurisé jusqu'aux postes frontières les plus proches, où se trouvent les services consulaires français– Contactez au plus vite la cellule de crise du Ministère des Affaires étrangères (24h/24 - 7j/7) : [01 53 59 11 00](tel:0153591100)

→ **RUSSIE** - Selon les autorités, il n'y a actuellement pas de raisons sécuritaires de quitter le pays Pour nos compatriotes expatriés qui souhaiteraient être rapatriés, nous vous invitons, là aussi à contacter sans délai la cellule de crise du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères au numéro suivant (24h/24 - 7j/7) : [01 53 59 11 00](tel:0153591100)

## BIELORUSSIE

**LISTES NOIRES** - Inscription sur liste noire de 22 membres du personnel militaire biélorusse en raison de leur rôle dans l'appui apporté par la Biélorussie à la Fédération de Russie pour porter atteinte au territoire de l'Ukraine.

→ Les mesures restrictives pour atteinte à l'intégrité du territoire de l'Ukraine s'appliquent à ce jour à un total de 702 personnes et 53 entités (gel des avoirs, interdiction de mettre des fonds à la disposition, interdiction de transiter par (ou d'accéder) au territoire européen.

**CONTROLE DES EXPORTATIONS** - Nouvelles restrictions au commerce des marchandises utilisées pour la production ou la fabrication de produits du tabac, de combustibles minéraux, de substances bitumineuses et de produits d'hydrocarbures gazeux, de produits à base de chlorure de potassium (« potasse »), de produits du bois, produits en ciment, produits sidérurgiques et produits en caoutchouc. Les restrictions visent aussi les biens et technologies double usage ainsi que des restrictions sur la fourniture de services connexes. [SOURCE OFFICIELLE](#)

## MESURES ANTERIEURES (26,27 et 28 février)

[Mesures de l'Union Européenne et des Etats-Unis](#) VOIR [SOURCE UE](#) et [SOURCE US](#)



L'UE et les Etats-Unis ont annoncé trois nouvelles mesures :

**SWIFT** – Les banques russes déjà inscrites sur liste noire et la Banque centrale de Russie vont être déconnectées de l'outil de messagerie interbancaire SWIFT. D'autres institutions financières pourraient suivre. Lundi 28 février, la liste complète des institutions financières concernées était en cours de finalisation. Au total, les sanctions financières visent maintenant les dix plus grandes institutions financières de Russie, représentant 80% des actifs du secteur bancaire russe.

→ **Précision** : Techniquement, une banque qui souhaite effectuer ou recevoir un paiement d'une autre banque en dehors de SWIFT peut passer par des moyens « en mode manuel » plus longs comme le téléphone ou un fax. Cependant, dans la mesure où les institutions russes concernées sont pour la plupart inscrites sur liste noire, la majeure partie des banques dans le monde cesseront tout simplement d'effectuer des transactions avec des banques russes retirées de SWIFT. Une entreprise française qui attendrait un paiement d'une de ces banques doit contacter la Direction Générale du Trésor ([sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr](mailto:sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr)).

**[Info]** Les experts occidentaux estiment que les mesures SWIFT envisagées pourraient causer une baisse de 7% du PIB de la Russie.

**MONETAIRE** – Conjointement avec l'UE, les Etats-Unis ont annoncé des mesures visant la Banque centrale russe afin d'altérer sa capacité à protéger le niveau du rouble (qui a dévissé de 40% par rapport au dollar depuis quelques jours). Les mesures prévoient notamment d'empêcher la Banque d'avoir recours à ses réserves (équivalentes à 630 milliards de dollars en devises étrangères) pour soutenir le niveau de la devise russe, par exemple en rachetant du rouble à des institutions étrangères pour rehausser son cours. Cette mesure vise à faire décrocher la monnaie et générer une forte inflation en Russie. Il s'agit entre autres d'empêcher les personnes physiques et morales sous juridictions américaine et européenne de vendre des roubles à la Banque centrale. Depuis le 28 février, toutes les

transactions avec la Banque Centrale de Russie, ou toute personne morale, entité ou organisme agissant au nom ou sur instruction de la Banque centrale de Russie, sont interdites. [SOURCE OFFICIELLE](#)

**TRAQUE DES ACTIFS** – Lancement d’une taskforce transatlantique pour identifier et geler les actifs des entreprises russes et des hommes d’affaires ainsi que leurs proches inscrits sur liste noire (Yacht, voitures, biens immobiliers...). La Taskforce va aussi permettre de coordonner la mise en œuvre de mesures anti-blanchiment et les échanges avec d’autres gouvernements afin de bloquer les mouvements d’actifs et empêcher ces individus et entités de dissimuler leurs avoirs dans d’autres juridictions (notamment via « Passeports dorés » permettant parfois de changer de nationalité pour accéder au système financier).

→ Cette coopération transatlantique a déjà permis au gouvernement français de saisir un cargo russe qui faisait route avec sa cargaison vers Saint-Pétersbourg et appartenait à la banque russe sanctionnée Promsvyazbank (PSB)

+ **[MESURE UE] LIAISONS AERIENNES SUSPENDUES** – Air France a suspendu le 21 février sa desserte de Kiev jusqu’à nouvel ordre. Le 27 février, **31 Pays européens ont annoncé la fermeture de leur l’espace aérien à tous les avions russes, y compris les jets privés en provenance de ce pays**. En conséquence les dessertes de Moscou et de Saint-Pétersbourg sont suspendues jusqu’à nouvel ordre.

Les dessertes de la Chine, de la Corée du Sud et du Japon doivent être réorganisées en raison de l’impact de l’évitement de l’espace aérien russe pour les longs courriers. **Les vols vers ces trois pays peuvent être temporairement suspendus.**

**Par ailleurs**, tout aéronef exploité par des transporteurs aériens russes, y compris en tant que transporteur commercial, tout aéronef immatriculé en Russie ou non immatriculés en Russie mais détenus ou affrété ou contrôlé par une personne morale ou physique russe se verront interdire de décollage, d’atterrissage ou de survol du territoire de l’UE. [SOURCE OFFICIELLE](#)

+ **[MESURE UE] VISAS** – Les fonctionnaires (dont les diplomates) et les hommes d’affaires russes ne peuvent plus bénéficier des procédures facilitées pour la délivrance de visas (les citoyens russes ordinaires ne sont pas affectés).

+ **[MESURE UE] BIELORUSSIE** – De nouvelles sanctions, sous la forme de restriction aux exportations, ont été prises contre la Biélorussie, en représailles de son appui à la Russie, ont été décidées. Elles concernent le secteur des hydrocarbures, du ciment, de l’acier, du fer et du tabac, qui constituent des secteurs économiques importants dans le pays. De nouveau responsables biélorusse ont été listés.

## **MESURES DE L’UE ET DES ETATS-UNIS AVANT LE 26 FEVRIER**



### **Mesures de l’Union Européenne (UE)**

→ **MESURES ANNONCEES JEUDI 24 FEVRIER 2022** - (Voir sources utiles en [CLIQANT ICI](#) et [ICI](#))

Le Conseil européen extraordinaire a annoncé de nouvelles sanctions contre la Russie :

**BANQUES / FINANCE** – Des sanctions financières visant 70% du secteur bancaire russe. Ces nouvelles restrictions coupent l'accès de la Russie aux marchés de capitaux les plus importants, et interdit la cotation et la fourniture de services sur les plateformes de négociation de l'UE, qui sont utilisées par les entités publiques russes pour leurs opérations. Les entrées financières de la Russie vers l'UE se trouvent désormais très limitées puisqu'il est interdit d'accepter des dépôts au-delà d'un certain montant (non-précisé) de la part de citoyens ou de résidents russes ; la tenue de compte clients et la vente de titres libellés en euros à des clients russes sont également très limitées.

**CONTROLE DES EXPORTATIONS** – Le deuxième train de sanctions contient des mesures de restrictions à l'exportation sur des pièces et composants stratégiques pour l'industrie russe (composants électroniques, biens à double usage, logiciels...), ainsi que sur les hautes technologies informatiques, les semi-conducteurs, les télécommunications, les technologies lasers et électroniques avancées. Il s'agit pour l'UE d'empêcher l'accès de la Russie aux technologies de pointe et d'affecter ses capacités militaires et industrielles.

Sont visés notamment :

1. **BIENS DOUBLE USAGE** – Les biens à double usage (produits d'application civile et/ou militaire) sont directement concernés. Sous réserve des modifications techniques à venir du règlement, nous attirons d'ores et déjà votre attention sur les articles suivants :
  - **L'article 2.5, 2bis.5, 2ter.1.b)** – pour les contrats conclus avant le 26 février 2022, une autorisation est possible sous réserve d'une demande avant le 1<sup>er</sup> mai 2022.
  - **L'article 3 quater.5** – Les interdictions visées aux paragraphes 1 et 4 ne s'appliquent pas à l'exécution, jusqu'au 28 mars 2022, de contrats conclus avant le 26 février 2022 ou de contrats accessoires nécessaires à l'exécution de tels contrats.
  - **L'article 2, paragraphe 4 f) L49** – Nous vous conseillons de consulter les exceptions notamment pour les opérations intra-groupes des sociétés européennes.

**[Important]** – Ces mesures de contrôles aux exportations ont été étendues à la Biélorussie pendant le weekend – [SOURCE OFFICIELLE](#)

2. **BIENS ADDITIONNELS** – Listés dans le Règlement accessible en [CLIQUANT ICI](#)
3. **L'ENERGIE** - L'UE renforce fortement les restrictions sur les biens et les technologies spécifiques au raffinage du pétrole et à la fourniture de services connexes.
4. **L'AERONAUTIQUE ET LE SPATIAL (Code douanier 88)** – L'UE a introduit une interdiction d'exportation couvrant les biens et les technologies de l'industrie aéronautique et spatiale, ainsi qu'une interdiction de fournir des services d'assurance et de réassurance et de maintenance liés à ces biens et technologies. La fourniture

d'assistance technique est financière connexe sera également interdite. Il en découle une interdiction de la vente de tous les avions, des pièces de rechanges et des équipements aux compagnies aériennes russes.

**[Info]** 75% de la flotte commerciale russe a été construit dans l'UE, aux États-Unis et au Canada.

**SANCTIONS SUR LES INDIVIDUS** - De nouvelles sanctions visant les individus impliqués dans l'atteinte à l'intégrité du territoire ukrainien (politiques, hommes d'affaires...) dont les avoies européens de Vladimir Poutine et Sergueï Lavrov (Gels des avoies, restriction de visas, interdiction d'accès au territoire de l'UE) ont été décidées. L'Europe a aussi adopté des sanctions contre les membres du Conseil de sécurité nationale de la Russie (en raison de leur soutien à la reconnaissance des indépendances des Républiques populaires de Donetsk et de Louhansk). Les membres restants de la Douma, qui ont ratifié la décision gouvernementale du traité d'amitié et de coopération avec ces deux entités sont également sanctionnés.

#### → MESURES ANNONCÉES MARDI 22 FEVRIER 2022

**LISTE NOIRE** – L'UE a adopté un premier train de sanctions à l'unanimité en suivant une logique de réponse graduée (du même ordre que les États-Unis). [SOURCE OFFICIELLE](#)

- Sont sanctionnés 27 individus et entités russes considérés comme jouant un rôle dans l'atteinte à l'intégrité territoriale de l'Ukraine (membres du gouvernement, banques, hommes d'affaires, généraux...). Leurs avoies sont gelés, il est interdit de mettre des fonds à leur disposition, et ils ne peuvent pas entrer ou transiter dans le territoire de l'UE.
- Les 351 députés russes de la Douma qui ont approuvé la reconnaissance de l'indépendance des territoires séparatistes, vont voir leurs avoies gelés et se verront interdire de visas pour circuler dans l'UE.

**COMMERCE / FINANCE** – Interdiction du commerce entre l'UE et les deux régions séparatistes (à l'image des sanctions prises en 2014 lors de l'Annexion de la Crimée). L'UE va limiter la capacité de l'État russe et de son gouvernement à accéder aux marchés financiers de l'UE pour refinancer la dette russe.

**ENERGIE** – Avec le soutien de la Commission européenne et des États-Unis, l'Allemagne a annoncé la suspension de l'autorisation du gazoduc North Stream 2, qui relie l'Allemagne à la Russie. D'autre part l'UE pourrait réduire ses importations de gaz et de pétrole russes (respectivement 43% et 20% de l'approvisionnement de l'UE).



#### [Mesures des États-Unis](#)

#### → MESURES ANNONCÉES JEUDI 24 FEVRIER 2022

Le Président des États-Unis a annoncé de nouvelles sanctions dans la nuit du Jeudi 24 février. Dans son allocution, Joe Biden a indiqué que les mesures prises impacteraient la Russie immédiatement et sur la durée, tout en minimisant les effets collatéraux sur les intérêts économiques des États-Unis et de leurs alliés. [SOURCE OFFICIELLE](#)

**BANQUES** – De nouvelles sanctions sont prises sur les plus grandes banques russes : Sberbank et ses 25 filiales, VTB Bank (VTB) et ses 20 filiales, Bank Otkritie, Sovcombank OJSC et Novikombank et ses 34

filiales. Tous les actifs détenus par ces banques présents aux Etats-Unis sont gelés. Ces banques sont coupées du système financier américain.

**DEVISES** – Nouvelles restrictions sur la capacité de la Russie à commercer en dollar, en euros, en livres sterling et en yen.

**CONTROLE DES EXPORTATIONS** – De nombreux produits dits de « haute technologie » vont être soumis à des contrôles d'exportation renforcés et seront interdits d'exports / de réexportations vers le marché russe. Sont concernés le secteur de l'aérospatial, la construction de navires et plus généralement les produits permettant la modernisation de l'armée et de la base industrielle russe. Informations complémentaires en [CLIQANT ICI](#) et techniques en [CLIQANT ICI](#)

Le Bureau de l'industrie et de la sécurité (BIS) adopte de nouvelles exigences pour la délivrance de Licences pour les biens et produits à destination du marché russe et aux utilisateurs finaux en Russie.

Ces nouvelles dispositions ont les conséquences suivantes :

- La Liste de contrôle du Commerce (CCL) pour la Russie voient ses exigences renforcées.
- Refus d'examiner les demandes de licence export / ré-export vers la Russie
- Nouvelles règles sur les utilisateurs finaux russes
- Extension de la portée des contrôles à tous les éléments fournis à l'Export Arm Regulation (EAR)
- Limitation très forte des exceptions de licence EAR pour la Russie

→ Selon la Maison Blanche, ces mesures conjointes avec l'UE doivent permettre de réduire de 50% les importations russes de haute technologie.

**NOUVELLES SANCTIONS SUR LES INDIVIDUS** – Nouvelles inscriptions sur liste noire d'élites russes (et biélorusses) et de leurs proches (hommes d'affaires / oligarques) impliqués dans l'atteinte à l'intégrité territoriale de l'Ukraine - [SOURCE OFFICIELLE](#) et [ACCES A LA LISTE NOIRE](#) (SDN) – Voir également [ICI](#)

**[Info]** Lors de sa prise de parole, Joe Biden a indiqué que tout serait mis en œuvre pour assurer la stabilité des prix de l'énergie pour protéger les familles et l'économie américaine des conséquences à la pompe du conflit en Ukraine, précisant que les nouvelles sanctions avaient été conçues dans cet objectif. Une coordination avec les principaux pays producteurs et consommateurs de pétrole pour sécuriser l'approvisionnement énergétique mondial est en cours. Les Etats-Unis se disent prêts à augmenter leurs exportations si la situation le justifiait.

**Pour plus de détails sectoriels sur les sanctions et exceptions vis-à-vis de la Russie :**

- [Directive 2](#) (à propos des transactions avec certaines institutions financières) ;
- [Directive 3](#) (Interdictions relatives au refinancement de la dette et accès aux capitaux) ;
- [Licence Générale 5](#) (Exceptions relatives aux transactions autorisées avec certaines entités)
- [Licence Générale 6](#) (Transactions agro, Médicaments, pièces de rechange et composants...) ;
- [Licence Générale 7](#) (Autorisation des paiements pour les services aériens d'urgence) ;
- [Licence Générale 8](#) (Autorisant certaines transactions dans le secteur de l'énergie) ;
- [Licence Générale 9](#) (Transactions relatives à la dette de certaines entreprises russes) ;
- [Licence Général 10](#) (Autorisant certaines transactions dans des contrats de dérivés) ;
- [Licence Générale 11](#) (Délais pour se désengager des transactions avec des personnes bloquées)
- [Licence Générale 12](#) (Autorisant les *US Person* à rejeter certaines transactions) ;

**Biélorussie** - [Licence Générale 7](#) (Exceptions relatives aux transactions autorisées avec certaines entités)

→ **MESURES ANNONCEES MARDI 22 FEVRIER 2022**

**CIBLAGE TERRITORIAL – Les Etats-Unis ont interdit aux *US Person* :**

- Tout nouvel investissement dans les régions contestées (Lougansk / Donetsk) ;
- Les importations / exportations de tout bien, service ou technologie depuis ces régions ;
- Les financements ou facilitations d'investissements par une *US Person* depuis ou vers ces régions ;

→ Ultérieurement, pourraient s'ajouter de possibles inscriptions sur liste noire des personnes facilitant la fourniture de services financiers ou de matériel technologique dans ces régions.

[SOURCE OFFICIELLE](#)

- Les Etats-Unis ont publié six licences complémentaires pour garantir que les activités humanitaires et autres activités connexes puissent se poursuivre dans ces régions :
  - [Licence Générale 17](#) (Transactions)
  - [Licence Générale 18](#) (Médecine / Agriculture)
  - [Licence Générale 19](#) (Télécommunications)
  - [Licence Générale 20](#) (A propos de certaines organisations et entités)
  - [Licence Générale 21](#) (Sur les opérations non-commerciales)
  - [Licence Générale 22](#) (Logiciels et services Internet)

**LISTAGE / FINANCEMENT – Inscription sur liste noire de deux banques russes** : La Vnesheconombank (VEB) et la Promsvyazbank (PSB) – avec leurs 42 filiales. Cette inscription sur liste noire a principalement deux conséquences :

- (1) Tous leurs actifs sont bloqués, leurs avoirs gelés.
  - (2) Les citoyens et entreprises américaines (*US Person*) doivent se désengager de toute relation avec les personnes et entités listées sans peine de sanctions.
  - (3) Ces deux banques ne peuvent plus opérer aux Etats-Unis, utiliser le dollar et sont déconnectées du système financier américain.
- **Restrictions de la capacité de la Russie de financement de sa dette souveraine** en lui retirant la possibilité de lever des fonds sur les marchés occidentaux.
  - **Inscription sur liste noire de responsables russes et de leurs proches.**



## TEXTES OFFICIELS :

### Pour l'Union Européenne

**NOUVEAU** - [Règlement \(UE\) 2022/345 DU CONSEIL du 1er mars 2022 modifiant le règlement \(UE\) no 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine](#) (Services de Messagerie financière)

[Règlement \(UE\) 833/2014](#) concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine

[Règlement \(UE\) 2022/263 du 23 février 2022 concernant des mesures restrictives en réaction à la reconnaissance des zones des oblasts ukrainiens de Donetsk et de Louhansk non contrôlées par le gouvernement et à l'ordre donné aux forces armées russes d'entrer dans ces zones](#)

[Règlement \(UE\) 208/2014](#) concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, de certaines entités et de certains organismes eu égard à la situation en Ukraine

[Règlement \(UE\) 269/2014](#) concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine

[Règlement \(UE\) 692/2014](#) concernant des restrictions sur l'importation, dans l'Union, de marchandises originaires de Crimée ou de Sébastopol, en réponse à l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol.

→ Nous vous invitons à consulter les éventuelles mises à jour des textes applicables directement sur le site de la Direction Générale du Trésor en [CLIQUANT ICI](#).

### Pour les Etats-Unis

**SANCTIONS EN DETAIL** - Département américain du Trésor – Accès en [CLIQUANT ICI](#) et sur les nouvelles sanctions individuelles en [CLIQUANT ICI](#)

**EXPORTATION** - Bureau de l'Industrie et de la Sécurité (BIS) – Accès en [CLIQUANT ICI](#)

**FACTSHEET SANCTIONS** – Site de la Maison Blanche – Accès en [Cliquant ICI](#)

### Pour le Royaume-Uni

Toutes les informations relatives aux sanctions sont disponibles en [CLIQUANT ICI](#)